

RAPPORT ANNUEL 2017-2018



À L'HARRICANA, NOUS FORMONS ET INSPIRONS LES CITOYENS DE DEMAIN!

L'année scolaire 2017-2018 a été principalement marquée par les travaux d'analyse et de consultation menant à l'adoption du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de l'Harricana. Un plan d'engagement orienté par une vision organisationnelle de former et d'inspirer les citoyens de demain, de faire la différence pour tous les élèves en leur offrant un milieu d'apprentissage et de vie ouvert sur la découverte et le développement des passions.

Pour établir ce plan, un vaste chantier de travail a été entrepris pour la réalisation d'un diagnostic interne et externe de l'organisation. Les dirigeants ont d'abord évalué les interventions réalisées au cours des dernières années en lien avec les résultats des élèves et les pratiques probantes du monde de l'éducation, ainsi que les principales zones de performance et de vulnérabilité.

Soulignons qu'au cours de la démarche, trois étapes de consultation ont été réalisées pour valider les travaux. D'abord, pour l'actualisation de la vision et des valeurs de l'Harricana, huit groupes de discussion de l'interne et de partenaires externes ont été tenus à l'automne 2017. De plus, un sondage en ligne a été effectué et a atteint plus de 1 400 personnes, soit 15 % des parents, 32 % des élèves et 48 % des employés. Finalement, au printemps 2018, les membres de comité de parents, le comité consultatif des services EHDAA, les syndicats, les conseils d'établissement et les partenaires ont de nouveau été consultés à savoir si le plan répondait à leurs attentes. Un résumé des grandes orientations du PEVR se trouve en page 9.

Améliorations notables des indicateurs de réussite finaux de la convention de partenariat 2010-2018

Des cinq indicateurs de réussite suivis dans le cadre de la convention de partenariat 2010-2018 avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, quatre d'entre eux ont dépassé les attentes et un seul a progressé sans atteindre l'objectif fixé. Plus précisément, un bilan favorable pour les objectifs relatifs au décrochage scolaire se situant à 11 % (p. 4), l'amélioration de la maîtrise de la langue française (p. 5), la proportion des élèves qui entrent en retard au secondaire s'élevant à 14 %

ainsi que le dépassement de l'objectif de l'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits en formation professionnelle. Ces deux derniers indicateurs peuvent être consultés en page 6. Seul le taux de diplomation a progressé mais n'a pas atteint l'objectif de 75 % (p. 3). Notons que le rapport annuel 2017-2018 met fin au suivi de ces indicateurs de réussite. Le prochain rapport annuel présentera les nouveaux indicateurs de réussite liés au plan d'engagement et de réussite 2018-2022.

L'Harricana se donne une image contemporaine

Après 25 ans de loyaux services et bien que connu, le logo CSH a été renouvelé aux réalités et aspirations actuelles. À la lumière des groupes de discussion de l'exercice d'actualisation de la mission, vision et valeurs, le conseil des commissaires et le comité consultatif de gestion ont choisi de conserver une continuité avec l'ancien logo pour l'héritage institutionnel. Ils ont aussi décidé de mettre en évidence les éléments distinctifs, soit l'eau, représentative du territoire, et le nom de l'organisation, Harricana.

Traitement des dossiers litigieux

Pour clore le dossier litigieux de l'action collective des frais chargés aux parents, les membres du conseil des commissaires ont accepté une entente, faite sans admission de responsabilité, au coût de 578 945 \$. Le règlement de ce dossier explique, entre autres, le déficit de l'exercice financier (voir page 10). Bien qu'une directive ministérielle a été émise pour assurer la gratuité scolaire dans le cadre de cette entente, une réflexion reste à entreprendre pour déterminer la gratuité scolaire dans l'école contemporaine.

De plus, les travaux concernant la tenue des élections scolaires prévue le 4 novembre 2018 ont été enclenchés, comme le prévoit la loi. Cependant, l'élection a été reportée par le gouvernement, notamment à la demande des commissions scolaires. L'élection scolaire se serait tenue un mois après les élections provinciales. Ce report consiste à assurer tous les moyens nécessaires pour favoriser l'expression d'une démocratie scolaire, dont celui de voir à la participation par vote électronique.

Actualisation de politiques et de règlements

Finalement, les travaux de gouvernance réalisés relatifs aux politiques de l'Harricana ont été la mise à jour des règles de régie interne et des procédures d'assemblée du conseil et des comités des commissaires pour répondre aux modifications du projet de loi n° 105. De plus, la Politique de lutte contre le tabagisme visant la création d'environnements sans fumée et le calendrier de conservation des archives ont été actualisés cette année.



M. Yannick Roy (directeur général)
et M. Annie Quenneville (présidente).

BUT 1 : L'AUGMENTATION DU TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

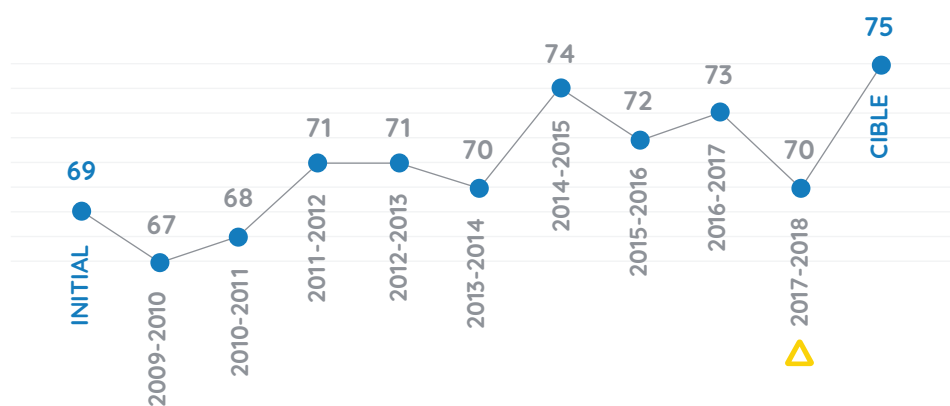
Pour l'année 2017-2018, le taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans préliminaire* se situe à 70 %. L'objectif de la planification stratégique 2010-2018 n'a pas été atteint, mais nous remarquons malgré tout une progression du taux. Dans cette optique optimiste, soulignons que les données préliminaires des taux après 5 et 6 ans laissent anticiper une augmentation significative du taux dans les prochaines années.

* Donnée non officielle

OBJECTIF 1.1

AUGMENTER DE 6 % LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS D'ICI 2018

Graphique 1 : Évolution du taux pour l'objectif 1.1 de 2010-2018

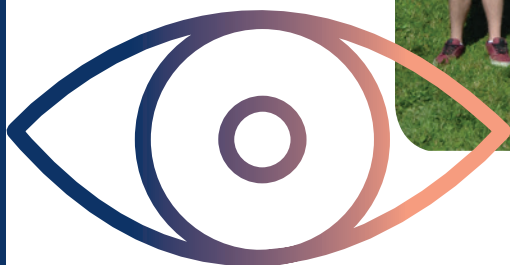


Légende d'appréciation des résultats

- ✓ **Satisfaction**
Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible
- ⚠ **Sous surveillance**
Résultat inférieur à la cible
- ✗ **Critique**
Résultat nettement inférieur à la cible



Finissantes et finissants du pavillon La Forêt de l'école secondaire d'Amos, juin 2018.

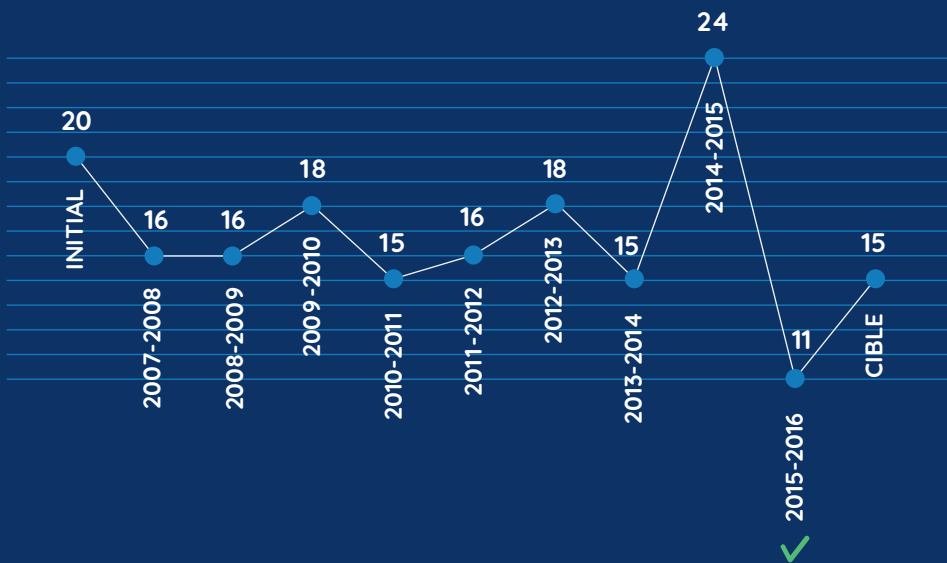


OBJECTIF 1.2

DIMINUER DE 5 % LE TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION PARMIS LES ÉLÈVES INSCRITS EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES D'ICI 2018

Le taux annuel des sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves sortants, inscrits en formation générale des jeunes, se situe à 11 % pour l'année scolaire 2015-2016. Une diminution de 13 % comparativement à l'année précédente. Un excellent résultat qui dépasse de 4 % l'objectif à atteindre dans le cadre de cette planification stratégique.

Graphique 2 : Évolution du taux pour l'objectif 1.2 de 2007-2016



Finissantes et finissants de l'école secondaire Natagan, juin 2016.



BUT 2 : AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la progression des indicateurs du tableau 1 indique le dépassement de 3 des 6 taux annuels d'élèves atteignant 70 % et plus en lecture, celui de 4^e année en écriture et ceux de 4^e année et de 2^e secondaire. Les taux de lecture et d'écriture de 6^e année sont préoccupants, considérant surtout une diminution importante des taux initiaux.

OBJECTIFS 1.3 ET 1.4

AUGMENTER DE 5 % LE NOMBRE D'ÉLÈVES QUI ATTEIGNENT 70 % ET PLUS EN LECTURE ET EN ÉCRITURE D'ICI 2018

Tableau 1 : Taux annuel d'élèves atteignant 70 % et plus en lecture et en écriture en 4^e et 6^e année et en 2^e secondaire à leur dernier bulletin (à titre indicatif, ceux atteignant 60 % et plus)

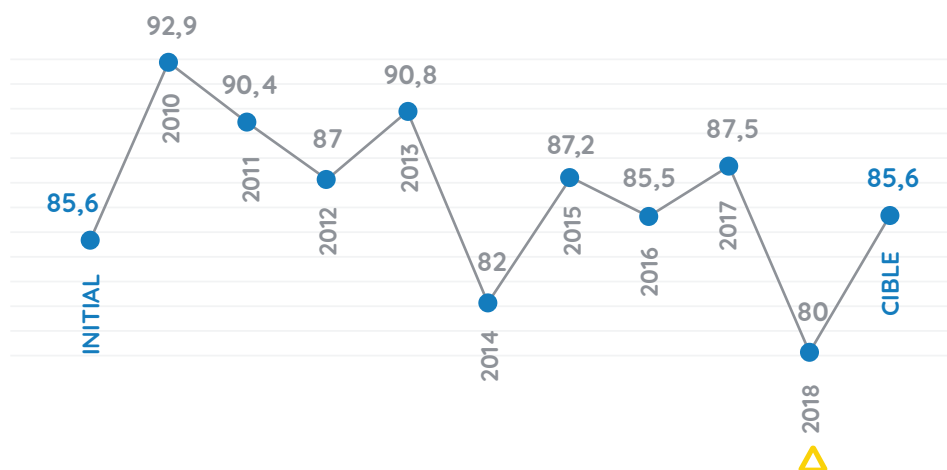
	4 ^E ANNÉE		6 ^E ANNÉE		2 ^E SECONDAIRE	
	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture
TAUX INITIAL	68 %	60 %	67 %	71 %	59 %	55 %
70 % ET +	74 % ✓	68 % ✓	61 % ✗	62 % ✗	62 % △	62 % ✓
CIBLE	73 %	65 %	72 %	76 %	64 %	60 %
60 % ET +	92 %	91 %	86 %	90 %	83 %	86 %

OBJECTIF 1.5

MAINTENIR À 85,6 % LE TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE UNIQUE D'ÉCRITURE DE JUIN EN 5^E SECONDAIRE D'ICI 2018

En ce qui concerne le taux de réussite en français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve de juin 2018, il a connu une diminution de sept points, passant de 87,5 % en 2017 à 80 % en juin 2018. L'objectif de maintien n'aurait pas été atteint cette année, une situation ne s'étant produite qu'à deux occasions seulement entre 2010 et 2018.

Graphique 3 : Évolution de l'objectif 1.5 de 2010-2018



Légende d'appréciation des résultats

- ✓ Satisfaction
Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible
- △ Sous surveillance
Résultat inférieur à la cible
- ✗ Critique
Résultat nettement inférieur à la cible

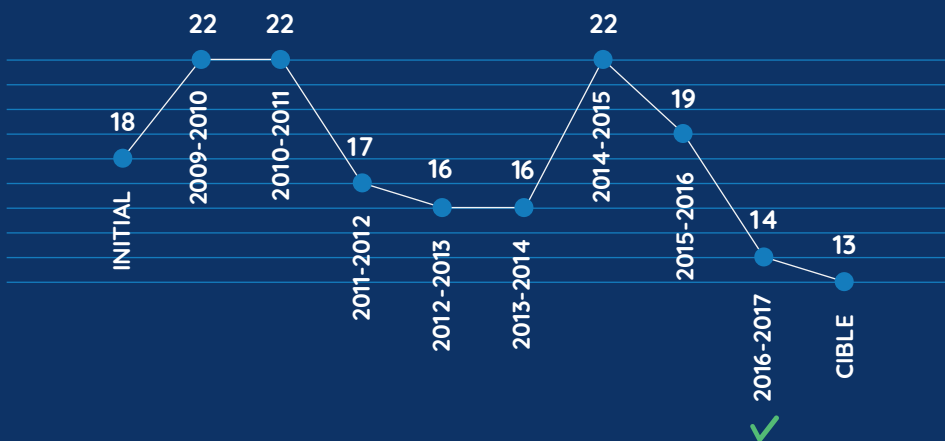


BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (HDAA)

OBJECTIF 1.6

DIMINUER DE 5 % LA PROPORTION DES ÉLÈVES QUI ENTRENT AU SECONDAIRE À L'ÂGE DE 13 ANS D'ICI 2018

Graphique 4 : Évolution de l'objectif 1.6 de 2010 à 2018



L'indicateur de la proportion des élèves qui entrent en retard au secondaire se situe en 2016-2017 à 14 %. Le meilleur taux de cette planification aux portes de la cible de 13 %.

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE VINGT ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Les dernières données officielles ne sont pas disponibles. Cependant, avec de tels résultats pour les années évaluées, force est de constater un vif succès dans l'atteinte de croissance de la clientèle de moins de 20 ans au Centre de formation Harricana.

OBJECTIF 1.7

AUGMENTER DE 5 % LE NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE VINGT ANS NOUVELLEMENT INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE D'ICI 2018

Graphique 5 : Évolution de l'objectif 1.1 sur cinq ans

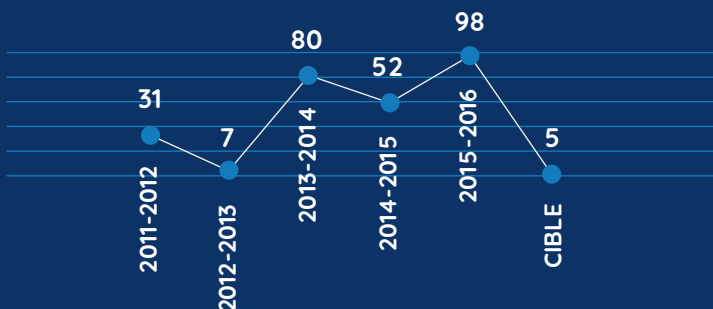


TABLEAU 2 :
NOMBRE DE NOUVEAUX
ÉLÈVES INSCRITS

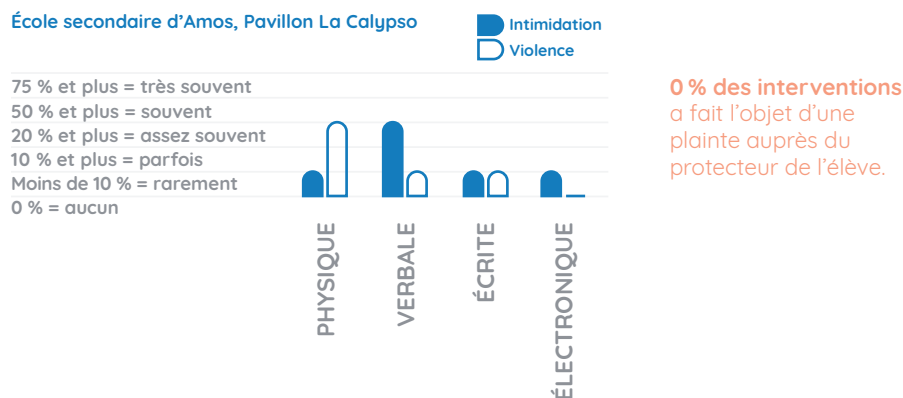
DÉPART	Nombre
2011-2012	80
2012-2013	65
2013-2014	107
2014-2015	93
2015-2016	121
CIBLE	64

INTIMIDATION ET VIOLENCE DANS LES ÉCOLES UNE VINGTAINE D'ÉVÉNEMENTS MAJEURS SIGNALÉS

Cette année, 23 événements majeurs de violence ou d'intimidation ont été signalés à la direction générale. C'est huit événements de plus comparativement à l'année précédente. En 2017-2018, la violence physique et l'intimidation verbale représentent plus de la moitié des événements signifiés.

Voici, pour se conformer à l'article 220 de Loi sur l'instruction publique, le rapport sommaire des événements de violence ou d'intimidation ayant été portés à l'attention du directeur général par les directeurs d'école, ainsi que des mesures d'intervention mises en place pour y remédier, pour chacune des écoles de la CSH. Veuillez noter qu'il y a eu cinq événements ou moins d'intimidation ou de violence dans l'ensemble des écoles, sauf celle figurant au tableau 1. Étant donné ce petit nombre, les indicateurs de fréquence ne sont pas significatifs et donc pas présentés.

Tableau 3 : Nature des événements d'intimidation et de violence pour l'année scolaire 2017-2018



INTERVENTIONS AU QUOTIDIEN

EN 2017-2018, LES GRANDES CATÉGORIES D' ACTIONS RÉALISÉES ET MENTIONNÉES DANS LE RAPPORT ANNUEL DES ÉCOLES SONT LES SUIVANTES :

- Maintien du soutien additionnel offert par les techniciennes en éducation spécialisée (TES) pour la gestion des cas plus difficiles;
- Valorisation des bons comportements;
- Modélisation et accompagnement des élèves pour l'utilisation des méthodes de résolution de conflits;
- Utilisation de la technique de résolution de conflits et de la méthode des intérêts communs;
- Animation par des spécialistes lors des récréations et du dîner.

www.csharricana.qc.ca
Processus de gestion des cas de violence et d'intimidation



LE GYMNASE DU PAVILLON LA FORÊT REVAMPÉ

La Commission scolaire Harricana, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ont investi 680 000 \$ pour rénover le gymnase du pavillon La Forêt. Un investissement favorisant un mode de vie actif pour les élèves, lequel a notamment un lien direct avec leur réussite et leur persévérance scolaire, d'après les résultats de plusieurs recherches.



Inauguration du gymnase, octobre 2018.

Les principaux travaux effectués au coût de 560 000 \$ comprennent la réfection des revêtements du plancher et de la murale, une nouvelle peinture et un nouveau rideau séparateur. De plus, l'achat de nouveaux équipements, totalisant près de 120 000 \$, complètent le rafraîchissement du gymnase, soit des poteaux, les paniers de basketball mobiles, les chaises, des buts de soccer, une table pour les marqueurs, des bancs suédois et finalement, le tapis et le chariot. En effet, pour protéger le plancher, un tapis sera utilisé à l'occasion de la présentation des événements sportifs, culturels ou scolaires.

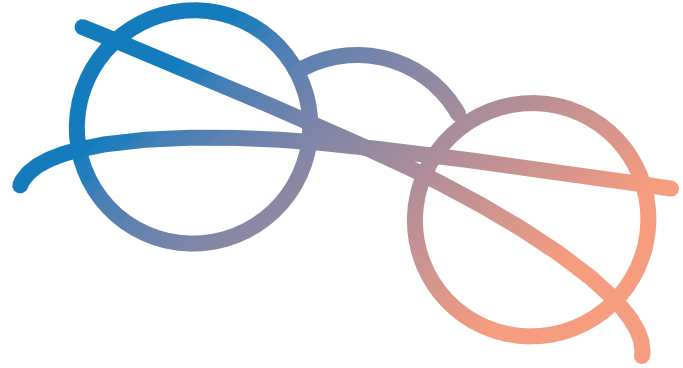
Rappelons que « [...] les habitudes de vie, dont l'alimentation et les activités physiques, sont fondamentales pour le développement des jeunes, de leur bien-être, leur estime de soi, leur épanouissement personnel et social ainsi que leur santé. Tous ces éléments sont intimement liés à leur réussite éducative. » (Extrait des fiches pratiques du document de référence Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, Réunir Réussir, 2013).

Des établissements sains, attrayants et sécuritaires

Tableau 4 : Liste des travaux majeurs réalisés par le Service des ressources matérielles en 2017-2018

Réfection de la toiture du pavillon La Forêt de l'école secondaire d'Amos	6 500 000 \$
Remplacement du plancher du gymnase du pavillon La Forêt de l'école secondaire d'Amos	470 000 \$
Réfection de la toiture de l'école Notre-Dame-des-écoles de Saint-Félix -de-Dalquier	130 000 \$
Remplacement d'équipements de ventilation à l'école secondaire Natagan	70 000 \$
Remplacement du système de chauffage du pavillon de la Foresterie	50 000 \$
TOTAL	7 220 000 \$





UN PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE!

L'année 2017-2018 a été dédiée à l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 de la CS Harricana. Un vaste chantier de consultation a été réalisé, et cette collaboration constitue un levier puissant assurant le succès de sa mise en œuvre, considérant l'important défi collectif d'augmentation de la diplomation. Spécifiquement, ce plan présente cinq orientations prioritaires concentrant ses énergies sur les principaux facteurs d'influence du rendement scolaire des élèves, soit les rôles pédagogique et affectif déterminants de l'enseignement, l'intervention globale auprès des élèves HDAA et l'environnement propice et inclusif dans lequel tous les élèves doivent évoluer.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022

L'HARRICANA *PRO*CATIVE DANS L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS

Orientation 1 : Transformer les milieux d'apprentissage des élèves en fonction des compétences associées au 21^e siècle.

Orientation 2 : Intervenir rapidement auprès des élèves à risque de façon continue et concertée.

L'HARRICANA *HUM*AINE POUR UN MILIEU INCLUSIF, PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

Orientation 3 : S'engager dans des pratiques pédagogiques collaboratives et novatrices.

Orientation 4 : Offrir des milieux de vie accueillants, sains, sécuritaires et bienveillants.

UN MILIEU *ENGAGÉ*, DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES, VERS LA RÉUSSITE

Orientation 5 : Engager la famille et la communauté à faire de l'éducation une priorité en tenant compte des nouvelles réalités.

MALGRÉ UN DÉFICIT, L'HARRICANA PRÉSENTE TOUJOURS UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Pour l'exercice financier 2017-2018, la CS Harricana présente des dépenses de fonctionnement de 61 583 000 \$ avec des revenus de 59 664 161 \$ pour un déficit de 910 366 \$, représentant 1,5 % des revenus. Le déficit de fonctionnement résulte notamment de l'entente survenue dans le dossier de l'action collective des frais chargés aux parents ainsi que d'une augmentation de la provision pour avantages sociaux des employés. Soulignons que les services aux élèves ont obtenu 316 188 \$ de plus que budgété. Malgré ce déficit, l'Harricana possède toujours au 30 juin 2018 un surplus accumulé disponible de 896 764 \$.

PROVENANCE DU DÉFICIT

Le déficit de cette année s'explique principalement par le paiement en fiducie du règlement d'entente relatif aux frais chargés aux parents, qui s'élève à 578 495 \$. De plus, notons que les coûts reliés à la provision pour avantages sociaux ont augmenté de 488 785 \$.

DAVANTAGE DE SERVICES AUX ÉLÈVES QUE PRÉVU INITIALEMENT

Encore cette année, les services aux élèves ont reçu 316 188 \$ de plus que prévu initialement. Plus précisément, 146 954 \$ de plus ont été alloués aux services à l'élève. Pour leur part, les ressources aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage se sont vu octroyer 169 234 \$ de plus.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

Notons que 65,5 % des dépenses sont liées à l'enseignement ainsi qu'au soutien à l'enseignement et à la formation. Les services d'appoint (le transport scolaire) et les activités relatives aux biens meubles et immeubles (équipement et amortissements) comptent respectivement pour 12 % des dépenses. Les activités connexes (services de la dette et prêts de services) représentent 4 %. Finalement, les activités administratives comptent seulement pour 5 % des dépenses totales.

En conformité avec l'article 275.2 de la Loi sur l'instruction publique, consultez la description des objectifs et des principes de répartition de ses revenus ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués dans section Politiques et règlements en relation avec la structure administrative dans le document Décentralisation des ressources financières et règles de répartition.

TABLEAU 5 : ÉTAT DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018

REVENUS	
Taxe scolaire	6 134 755
Subventions de fonctionnement	49 826 895
Autres subventions et contributions	263 365
Revenus visant à financer un cours et scolarité	649 144
Autres revenus	2 790 000
TOTAL DES REVENUS	59 664 161
DÉPENSES	
Enseignement et formation	26 478 495
Soutien à l'enseignement et à la formation	13 243 615
Services d'appoint	7 152 016
Activités administratives	3 401 530
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	8 166 337
Activités connexes	2 652 223
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	0
Variation de la provision pour avantages sociaux	488 785
TOTAL DES DÉPENSES	61 583 001
EXCÉDENTS AVANT VARIATION DE LA SUBVENTION DE FINANCEMENT	(1 918 840)
Variation de la subvention de financement	1 008 474
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(910 366)
SURPLUS ACCUMULÉS AU 30 JUIN 2018	
Excédents accumulés au 30 juin 2017	5 024 525
Surplus (déficit) de l'exercice	(910 366)
Surplus accumulés au 30 juin 2018	4 114 159
ÉTAT DU SURPLUS CUMULÉ DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018	
Excédents accumulés au 30 juin 2017	5 024 525 \$
Déficit 2017-2018	(910 366) \$
Surplus accumulés au 30 juin 2018	4 114 159 \$
Valeur comptable nette des terrains	(1 237 146 \$)
Provision pour avantages sociaux futurs	(1 980 615 \$)
Surplus accumulé disponible au 30 juin 2018	896 398 \$

MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES POUR QU'ILS CONTRIBUENT À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, ET À LA MISE EN VALEUR DE LA FORMATION CONTINUE

Rapport du responsable de l'examen des plaintes à la CSH

En vertu de l'application de l'article 220.2 al. 4 de la Loi sur l'instruction publique, la responsable de l'examen des plaintes à la CSH, madame Marie-Hélène Grondin, a reçu quatre plaintes pour l'année scolaire 2017-2018. Dans tous les cas, des suivis ont été effectués auprès de la direction d'établissement concernée. Plus spécifiquement, les plaintes concernaient un manque de confidentialité, une communication déficiente entre la famille et l'école, la longueur du traitement des procédures et finalement, des services offerts à un élève. Aucun de ces dossiers n'a fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice de l'élève.

Rapport d'activité de la protectrice de l'élève

Pour l'année 2017-2018, la protectrice de l'élève, madame Catherine Sirois, n'a traité aucune plainte officielle. Son rapport d'activité est accessible au www.csharricana.qc.ca à la section Traitement des plaintes. Cette section présente notamment le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes ainsi que les coordonnées de la responsable des plaintes et celles de la protectrice de l'élève.

Rapport du comité d'examen

Pour l'année scolaire 2017-2018, aucune plainte n'a été portée à l'attention du comité d'éthique et de déontologie. Pour consulter le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires, vous pouvez visiter la section Politiques et règlements, rubrique En relation avec la gouvernance du site Internet de l'Harricana.

Reddition de comptes concernant la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Tableau 6 : Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

CONTRAT	Nombre	Valeur
Appel d'offres	18	1 370 867,49 \$
Gré à gré*	10	330 449,45 \$

Un contrat de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus a été conclu en 2017-2018 avec des personnes physiques.

*Contrats de service professionnels.

Tableau 7 : Total des heures rémunérées du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 liées à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs	AVRIL 2017 À MARS 2018			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	N ^{bre} d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	68 887,29	0,00	68 887,29	42
2 Personnel professionnel	58 838,06	53,00	58 891,06	39
4 Personnel enseignant	484 319,91	2 029,44	486 349,34	627
5 Personnel de bureau, techniciens et assimilés	287 002,07	829,14	287 831,21	457
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	30 124,82	448,50	30 573,32	31
3 Personnel infirmier, 6 Agents de la paix, 8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
TOTAL	929 172,15	3 360,07	932 532,22	1 196

Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, le niveau d'effectifs fixé par le ministère s'élève à 925 208,16 heures rémunérées. La cible a donc été dépassée de 7 324,06 heures. Les gestionnaires ont fait des suivis réguliers des plans d'effectifs afin de rectifier la situation. Ce dépassement représente environ quatre employés, soit moins de huit millièmes de l'ensemble des heures travaillées dans l'organisation. Il s'explique dans un contexte global d'ajout de ressources financières, notamment liées aux mesures ministérielles « Partir du bon pied », « Coup de pouce de la 2^e à la 6^e année » ainsi qu'« Accroche-toi au secondaire ». Ces mesures prévoyaient l'ajout de 9,7 ressources équivalent temps complet.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES 2017-2018



Devant :
MM. Denis Coutu (circonscription 2 : Berry, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Dominique-du-Rosaire, Lac-Chicobi (est de Berry)) et Jeannot Létourneau (commissaire parent EHDAA), M^{mes} Lyne Brousseau (circonscription 5 : Saint-Mathieu-d'Harricana et La Motte), Isabelle Rouillard (circonscription 4 : Saint-Marc-de-Figuery, Landrienne, La Corne), Annie Quenneville (présidente) et Jeanne Grenier (circonscription 3 : La Morandière, Rochebaucourt, Champneuf, Barraute, La Corne (Lac Legendre) et Lac-Despinassy) ainsi que MM. Stéphane Saulter (commissaire parent au secondaire) et Éric Pomerleau (circonscription 7 : Amos-Centre).

Derrière :
MM. Jean-François Drouin (commissaire parent au primaire), Joël Turcotte (circonscription 6 : Amos-Ouest), Marc Désilets (circonscription 8 : Amos-Est), Carl Périgny (circonscription 1 : Sainte-Gertrude-Manneville, Trécesson, Launay, Preissac, Lac-Chicobi (Guyenne)) et Yannick Roy (directeur général).

PORTRAIT DE LA COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

3 536

ÉLÈVES AU SECTEUR
DES JEUNES

19

ÉCOLES PRIMAIRES
(13 EN MILIEU RURAL)

3

ÉCOLES SECONDAIRES
(1 EN MILIEU RURAL)

1

CENTRE D'ÉDUCATION
AUX ADULTES

482

ÉLÈVES

1

CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE

453

ÉLÈVES

850

EMPLOYÉS

26

IMMEUBLES DANS
20 MUNICIPALITÉS

1

RÉSIDENCE

SERVICES OFFERTS

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, SERVICES COMPLÉMENTAIRES :

- Animation sur les plans sportif, culturel et social;
- Éducation spécialisée;
- Information et orientation scolaires et professionnelles;
- Orthopédagogie;
- Orthophonie;
- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- Psychoéducation;
- Psychologie;
- Santé et services sociaux;
- Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- Soutien à l'utilisation des technologies de l'information et des communications.

LA FORMATION DES ADULTES LA FORMATION PROFESSIONNELLE SERVICES À LA COMMUNAUTÉ :

- Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA);
- Reconnaissance des acquis professionnels (RAC);
- Service aux entreprises.